

AVIS DE PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que le 16 mai 2016, le Conseil municipal a adopté :

**Le Règlement 1007-16 autorisant l'achat d'un camion 10 roues
avec équipement de déneigement et décrétant un emprunt
de 279 027 \$, remboursable en 10 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 28 juillet 2016. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 29^e jour de juillet 2016

Céline LeBlanc
Greffière